

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



UN COIN DU Paddock DE LONGCHAMP, LE JOUR DE LA PREMIÈRE RÉUNION D'AUTOMNE

CHRONIQUE

CETTE fois, c'est bien la réouverture. Avec le Royal-Oak et l'Omnium, Longchamp ramène tous les fidèles du turf, heureux de se retrouver sous les ombrages du Bois après la courte trêve dont Chantilly est de plus en plus destiné à faire les frais.

C'est une très belle journée, dont le programme parfaitement compris satisfait toutes les catégories de spectateurs : les dilettanti se complaisent à l'événement classique, les joueurs palpitent d'émotion aux surprises du grand handicap. Il n'y a pas jusqu'au Prix de Sablonville qui ne viennent ajouter le piment de l'inconnu à la succulence de ce menu somptueux.

Malheureusement, le Royal-Oak a subi, lui aussi, l'influence maligne de la toux qui avait contrarié le début de ce meeting d'automne. Marsa avait été atteinte d'une façon légère par l'épidémie, mais si bénigne que soit une affection respiratoire, son retentissement est grave sur des animaux qui ont besoin par dessus tout de la liberté de leurs poumons. Nous en avons eu une preuve nouvelle, la fille d'Adam n'a pas existé un moment dans la course, et son absence à l'arrivée a laissé l'épreuve à la merci de Reinhart.

La récente victoire du fils d'Illinois sur Ripolin ne pouvait faire oublier son échec radical de Deauville, et l'on pouvait craindre qu'une fois de plus il n'arrivât trop tard à la lutte finale. Tout au contraire, Reinhart s'est montré allant comme nous ne l'avions jamais vu, a figuré en bonne place pendant tout le parcours, et s'est détaché avec beaucoup d'autorité à l'entrée de la ligne droite pour l'emporter dans le meilleur style. Il est vrai qu'aucun des adversaires qui auraient dû le gêner n'a, pour ainsi dire, couru.

Aloès n'aime pas le terrain sec ; La Française, un peu dans le même cas, n'a pas été montée au mieux, prolongeant sa course d'attente de façon excessive, si bien que c'est Bona II, dont le mérite est évalué à 42 kilogrammes dans les handicaps, qui s'est placée seconde dans le Saint-Léger français, pour bien nous démontrer le peu de valeur de la performance du gagnant.

De l'Omnium, rien à dire ; pour 6.000 francs au lieu de 25.000, on aurait pu amener les mêmes concurrents au poteau. C'est tout de même un amusant spectacle qu'un handicap aussi serré, où tous les concurrents conservent une chance au moment de l'effort. A cinq cents mètres du poteau, il eut été bien difficile de pronostiquer le gagnant ; une légère bousculade a, du reste, pu changer la face des choses, comme aussi la décision du gamin qui montait Joyeux Drille. Le jeune Rovella n'est point un jockey bien fini, il peut d'ailleurs le devenir, n'étant encore qu'apprenti ; il a besoin de se mettre en selle, et cependant c'est déjà un cavalier de course, car il possède le désir de vaincre, le coup d'œil qui découvre un jour dans le peloton, et la résolution de s'y précipiter sans trop réfléchir. C'est à la promptitude avec laquelle il a dégagé Joyeux Drille que le cheval du vicomte de Fontarce doit sa victoire. Un peu plus loin Chateldon le coiffait, et si elle avait pu passer, Mlle Bon aurait peut-être joué le rôle du troisième larron.

D'un tout autre intérêt, le Prix de Sablonville, qui avait attiré un lot plaisant de deux ans inconnus. Il est fâcheux que la disposition de la piste droite empêche qu'on se fasse une idée juste des courses. On discute sur des bases erronées.

Il nous a semblé cependant que des deux dead-heaters, Le Roumi a perdu du terrain au signal, cependant qu'Alcantara partait très vite, à l'instar de Rubinat.

Les trois premiers sont de jolis chevaux : Alcantara est un vrai Perth, de taille moyenne, un peu borné dans ses lignes, rond dans sa hanche, mais très de course ; Le Roumi a, au contraire, l'envergure des bons Sancy, il nous rappelle étonnamment Chanaan, mais nous le croyons appelé à se moins spécialiser sur les courtes distances, car il a couru en animal froid, paresseux même, mais doué de persistance dans la lutte ; Rubinat, frère d'Aloès et de Calomel, tient le milieu entre ses deux aînés si dissemblables ; il retourne au type Simonian, tout en ayant gardé de sa mère plus de cadre que n'en ont d'ordinaire, ou plutôt que n'en avaient jadis, les produits de son père, car, en ces dernières années, l'étalon disparu de Victor a vu se modifier sensiblement le type de sa descendance. Avec les trois premiers, on peut encore citer comme susceptible de s'améliorer, Clemigny, le premier produit de Clyde avec Orme, qui s'est présenté dans un état de préparation des plus sommaires. Voici l'Aurore, une élégante pouliche

de Phoenix, ne semblait pas non plus au mieux de sa condition. D'ailleurs, il faut toujours s'attendre à ne rencontrer dans les épreuves de ce genre que des animaux retardés dans leur entraînement par un léger accroc, et il serait prématuré de vouloir tirer de cette escarmouche des conclusions précises.

Pour suivre l'exemple du Syndicat des Eleveurs de pur sang, le Congrès hippique a adopté au mois de Juin dernier un vœu tendant à ce que l'Etat renonce dans l'avenir aux achats de chevaux de race pure à l'étranger.

Cet accès de protectionnisme est fort légitime en soi de la part de congressistes, qui tous, plus ou moins, sont naitre des reproducteurs. A leurs yeux l'Etat en portant au delà de nos frontières l'argent des contribuables lèse leur industrie ; et parmi tous ces éleveurs les plus fondés à se plaindre sont, évidemment, ceux qui en alimentant les hippodromes procurent à l'Etat les ressources avec lesquelles il va précisément se remonter à l'étranger.

Nous sommes donc d'accord avec le Congrès et nous aurions voté les conclusions du rapport élaboré par le vicomte d'Harcourt, publié in extenso dans le compte rendu des travaux que nous signalions l'autre jour. Il nous semble cependant que ce rapport n'est pas des plus convaincants. Dans son exposé des motifs, M. le vicomte d'Harcourt félicite l'administration d'avoir recruté jadis ses étalons au berceau même de la race pure, « source à laquelle l'industrie privée ira longtemps encore puiser pour renouveler le sang de nos haras ».

Comment ce qui est une nécessité pour l'industrie privée doit-il être interdit à l'Etat ? C'est ce qu'il est difficile de comprendre.

De l'aveu même du rapporteur le rôle des haras limité naguère à l'achat d'étalons de croisement s'est étendu depuis quelques années et l'Etat a contracté un nouveau devoir vis-à-vis des petits éleveurs, celui de leur fournir des étalons de tête.

Pourquoi donc ces petits éleveurs n'auraient-ils pas à leur disposition les étalons anglais destinés « à renouveler le sang » des grands haras.

Il ne nous semble pas que la question aurait dû se poser ainsi.

Le premier devoir de l'Administration, c'est de pourvoir l'élevage national des étalons qui lui sont nécessaires. Qu'il s'agisse de sires de tête ou d'étalons de croisement, elle doit les chercher en France, et elle ne peut les acheter au-delà de nos frontières que si ces étalons font défaut chez nous.

Sans examiner pour le moment la question de savoir si, dans les différentes classes, notre pays est capable de se suffire à lui-même, il est, en revanche, un point sur lequel tout le monde tombe d'accord : L'Etat ne doit jamais payer, à qualité égale, un cheval français moins cher qu'un cheval étranger.

Aussi ne peut-on que se rallier sans réserves aux observations du vicomte d'Harcourt. Ce n'est pas tant le préjudice immédiat causé par un déficit annuel de cent ou de deux cent mille francs qui intéresse les éleveurs, ce qu'il faut surtout déplorer, c'est le préjudice moral causé par les errements administratifs à notre élevage de pur sang.

On se souvient qu'il y a peu d'années, la Direction des Haras a offert cinquante mille francs d'Ex Voto, un vainqueur du Prix du Jockey-Club, alors qu'elle a donné près de cent cinquante mille francs d'animaux de handicap, comme Plum Tree, parce qu'ils étaient nés en Angleterre.

C'est là contre qu'il aurait fallu s'élever sans détours, en un vœu catégorique.

On aurait dû, de même, s'élever avec énergie contre la mercuriale incompréhensible adoptée par l'ancienne Direction.

Quand on pense que l'on est descendu jusqu'à six mille francs pour payer des étalons de croisement de race pure et que l'on donne couramment huit et neuf mille francs pour des carrossiers, six et sept mille pour des postiers. On en reste confondu.

Rien n'est plus rare qu'un étalon de pur sang fait en améliorateur, en vrai père de chevaux de selle, qu'un cheval unissant l'espèce et l'ampleur, avec les inclinaisons des rayons utiles ; l'expérience est là pour le démontrer. Or, cet animal difficile à trouver, plus difficile encore à faire naître, pour en encourager la production, il faudrait savoir le payer. Et ce ne serait pas assez du prix de cinq ou six boudons pour indemniser son propriétaire.

Voilà ce qu'on ne saurait trop faire entendre au Ministre de l'Agriculture, car, en fin de compte, c'est de lui que dépend la générosité de la Direction des Haras.



ALCANTARA II, Pⁿ B., NÉ EN 1908, PAR PERTH ET TOISON D'OR
APP. A M. LE BARON DE ROTHSCHILD
VAINQUEUR DU PRIX DE SABLONVILLE



LE ROUMI, Pⁿ AL., NÉ EN 1908, PAR LE SAMARITAIN ET ROYAL BROOK
APP. A M. A HENRIQUET
VAINQUEUR DU PRIX DE SABLONVILLE

NOS GRAVURES

La réouverture de Longchamp est toujours un événement dans la vie parisienne dont il double l'activité, et son influence est encore beaucoup plus sensible à l'automne qu'au printemps.

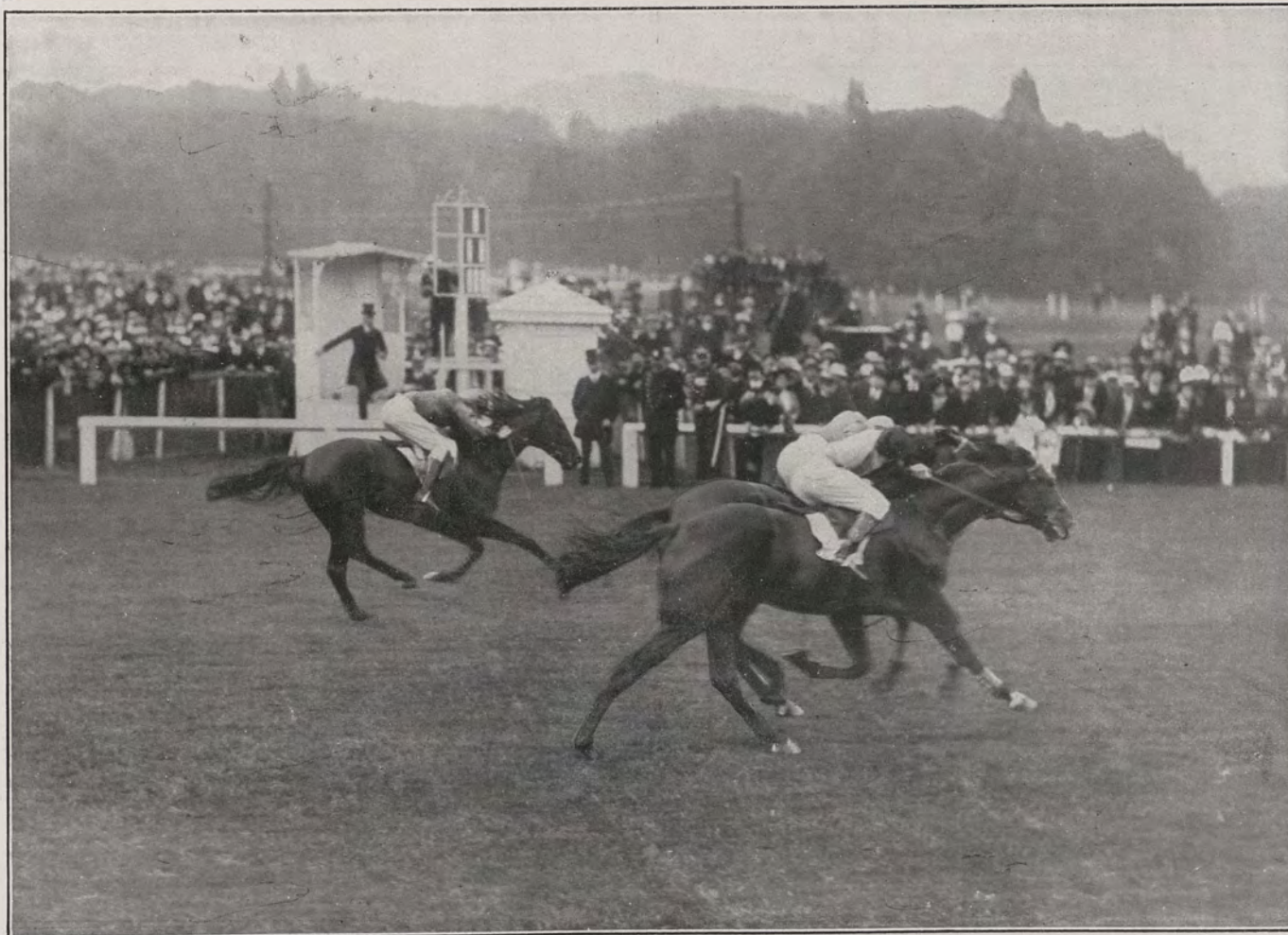
Le beau temps aidant la foule était considérable le 18 Septembre dernier, pour la réouverture de l'Hippodrome de la Société d'Encouragement.

Sportsmen et mondaines ont retrouvé avec plaisir leur coquet pesage, joliment paré et fleuri du reste, pour cette circonstance.

Le sport de cette réunion fut en tous points parfait. Les débutants du Prix de Sablonville ont fait une excellente impression et le Royal Oak, clou de cette journée, fut la confirmation pure et simple du Grand Prix de Paris: Reinhart s'assurant le meilleur sur la Française et Marsa.

LE PRIX DE SABLONVILLE (1.100 mètres en ligne droite) mit aux prises onze concurrents d'assez belle apparence; Alcantara II et Le Roumi se partageant les faveurs des parieurs.

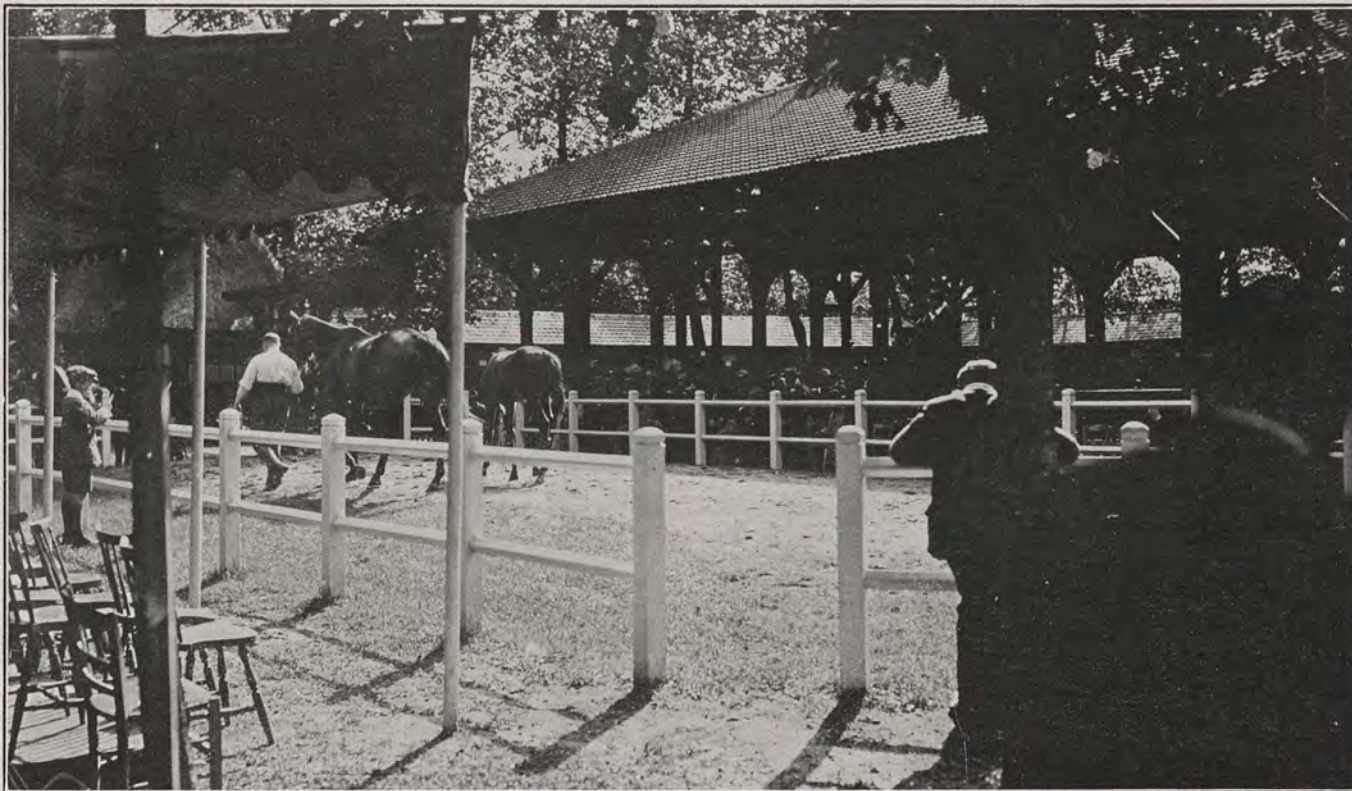
Le départ nécessita un temps assez long, mais il a pu se donner finalement, dans d'assez bonnes conditions.



Rubinat II

Alcantara II
Le Roumi

LONGCHAMP, 18 SEPTEMBRE — LE DEAD-HEAT DU PRIX DE SABLONVILLE



PRÉSENTATION D'UNE POULINIÈRE SUIITÉE DE SON FOAL, LORS D'UNE VENTE CHEZ CHÉRI

Les Ventes de Yearlings en 1910

(Suite)

NICKEL, encore un Rabelais, par Nep, est par conséquent le demi-frère de Nivolet qu'il rappelle un peu dans sa silhouette affinée, sa remarquable sortie d'encolure; il accuse moins d'énergie mais c'est un animal tardif en pleine croissance et qui ne se présentait pas à son avantage. Il n'en a pas moins obtenu le joli prix de 22.500 francs par M. Maurice de Rothschild.

Venetia, qui suit dans l'ordre des prix payés, est une pouliche toujours par Rabelais et issue de Valladolid. Elle a dû d'atteindre 21.500 beaucoup à la ressemblance qu'on lui trouvait avec Verdun, bien

qu'elle fût beaucoup plus longue et moins soudée. Il suffirait qu'elle fût aussi bonne.

Le Bouddha, par Rabelais ou Kilglass, mais très probablement par le premier si l'on en juge par son extérieur et très bien né du côté maternel puisque sa mère a produit Brambilla, Brantome et Brasero, beau poulain osseux et bien d'aplomb, a été adjugé 20.000 fr. tout rond à M. Olry Røederer.

Il faut encore citer File au Vent, un bel Hébron, très complet, équilibré et harmonieux, adjugé 16.000 au duc Decazes; Smyrniote, par Rabelais et Smyrne, joli alezan très élégant, mais avec toute la



HOLLY HILL, Pⁿ B., PAR MACDONALD II ET HATHOR
ACHETÉ 6.600 FRANCS
PAR M. OLRY RØEDERER AU HARAS DE BARBEVILLE



LA JOCONDE, P^e B. B., PAR COUNT SCHOMBERG ET ALLUREMENT
ACHETÉE 12.500 FRANCS
PAR LE BARON M. DE ROTHSCHILD AU HARAS DE SAINT-LUCIEN



LE CID III, P^{re} AL., PAR EX VOTO ET CLARISSE
 ACHETÉ 21.000 FRANCS
 PAR M. OLRY RŒDERER AU HARAS D'OLYMPE



FARNIENTE, P^{re} B. B., PAR RABELAIS ET ROSE BLANCHE
 ACHETÉ 15.000 FRANCS
 PAR M. OLRY RŒDERER AU HARAS DE MARTINVEST

charpente désirable, qui devragaloper, 12.600 fr., à M. Olry Rœderer ; Agenda, par Rabelais et Ancône, un peu limité dans ses rayons d'arrière-main, couvrant cependant assez de terrain, payé 16.000 fr., par M. Maurice de Rothschild ; Antonine, jument mince de petite taille, mais très expressive, que M. de St-Alary a payée 14.100 francs.

On voit que les élèves de Montfort ont été appréciés à leur valeur. Seules deux filles de Kilglass, produits de la première année de monte de leur père, sont rentrées au bercaïl n'ayant pas trouvé preneurs au prix de réserve.

Immédiatement après ce lot passait aux enchères celui du haras de Cheffreville, appartenant au comte de Berteux. Les dix animaux qui le composaient étaient tous issus de Grey Plume dont ils représentent la troisième année de monte en France. Malgré les succès remportés par Soleil, Sukey et Sofa de Samos en Angleterre, les fils de l'étalon gris n'ont pas rencontré bon accueil : tous étaient cependant de grande taille avec de la substance, des chevaux sérieux sinon très racing like. Huit ont été retirés ; ce qui nous procurera le plaisir de revoir un peu plus souvent une casaque à laquelle s'attachent tant de souvenirs. Les deux qui ont été vendus ont fait 9.900 francs.

Le naisseur de Radis Rose, M. Mirat, présentait trois Ex Voto qui ont trouvé preneurs pour 12.300 francs ; la propre sœur de Radis Rose nommée Rain Drop, une jument de petite taille, mais forte, un peu viandeuse même, mais près de terre et couvrant beaucoup de terrain, a été adjugée 9.400 francs au baron M. de Nexon.

Beaucoup moins abondant que d'habitude, l'envoi du haras de Saldi Choury, à M. F. de St-Jayme, se ressentait sûrement de l'échec radical remporté par les élèves de Saint-Palais depuis plusieurs années. On s'étonne étant donnée l'extrême modicité des moyennes réalisées que ce centre de production continue à envoyer ses élèves à Deauville. Ils étaient cinq cette année au lieu de quinze, dix-huit et vingt naguère. Deux seulement ont été vendus ; tous deux issus de Passaro ont fait chacun 1.500 francs.

En revanche, M. Suberbielle, du Midi également, avait amené quatre yearlings, qui ont tous trouvé amateurs pour un prix global de 17.400 francs. Il est juste de dire qu'une fille de Saint Serf, adjugée à M. Bocconi, Belle Agnès, entre dans ce total pour 10.000 francs à elle seule.

Le haras de Bel Ebat n'a vendu aucun de ses animaux, issus de



PAZZI, P^{re} B., PAR RABELAIS ET BEATRIX
 ACHETÉ 25.500 FRANCS
 PAR M. JEAN JOUBERT AU HARAS DE MARTINVEST



MA MIE, P^{re} AL., PAR PLUM CENTRE ET GUNFIRE
 ACHETÉE 12.000 FRANCS
 PAR LE COMTE H. DE POURTALÈS AU HARAS DE LA BASCOE



L'HORLOGE, P^e AL., PAR LORLOT ET ÉPOPÉE
ACHETÉE 6.400 FRANCS
PAR M. BOCCONI AU HARAS DE MONTGEROULT



TOUTOUTE, P^e GRISE, PAR HÉBRON ET TAÏTOU
ACHETÉE 6.400 FRANCS
PAR M. MASON CARNES AU HARAS DE COLLEVILLE

Merman, Le Samaritain et Veles cependant. Mais une pouliche présentée à la suite de cette vente, et élevée au haras de La Chapelle, Magpie, a obtenu 26.000 francs de M. Duryea. C'était, d'ailleurs, une splendide jument, grande et bien faite, d'excellente naissance, puisqu'elle est issue de Simonian et de Clyta, dont elle est le premier produit.

L'ordre des ventes nous conduit maintenant à celle du Perray. Elle dispute la vogue au haras de Montfort. Elevés avec non moins de soin, tout aussi bien venus, les poulains que prépare M. Antoine May sont visités et admirés par tous les connaisseurs. Il a semblé, cette année, que l'ensemble du lot était un peu moins relevé qu'en ces dernières années. On ne peut se maintenir constamment au pinacle.

Les dix-neuf numéros présentés ont cependant été appréciés, puisque cinq seulement n'ont pas été attribués par le commissaire-priseur, et que, sur ceux-là, deux ont trouvé preneurs immédiatement après la vacation.

C'est un propre frère de Maintenon, Monsieur II, par Le Sagittaire et Marcia, qui a naturellement réalisé le gros chiffre. Il se classe

2^e sur la liste de l'année avec 51.000 francs. Enorme animal, un peu moins décousu que son frère à son âge, il pêche par ses genoux creux et ses canons renvoyés, mais il a tant d'os qu'il supportera l'entraînement.

Monoplan II, qui vient après lui avec 21.200 francs, descend de la même souche maternelle. C'est un Chesterfield. Une Chesterfield également, Luna Park, demi-sœur de Lieutel, payée 19.500 francs par M. Leloir. Encore un Chesterfield, Le Lorrain, que le prince Murat a payé 10.000 francs ; le fils de Wisdom, depuis 15 ans qu'il est au stud, n'avait jamais rencontré pareille faveur.

Saint Damien, qui, ainsi que le précédent, est sur le déclin de sa carrière, était moins bien représenté que d'ordinaire. Myrtil, petit poulain sans espèce, frère de Magnus, Musotte et Métayer, a été acheté 15.000 francs par M. James Hennessy. Neuter, bon animal ayant beaucoup de chef, issu d'une fille de Donovan, a atteint 10.000 francs pour le compte de M. Deutsch de la Meurthe. Enfin M. Dreyfus a retiré à 57.000 francs un propre frère d'Or du Rhin, dénommé Old England, que sa parenté seule avec le vainqueur du Derby de 1910 désignait à l'attention.

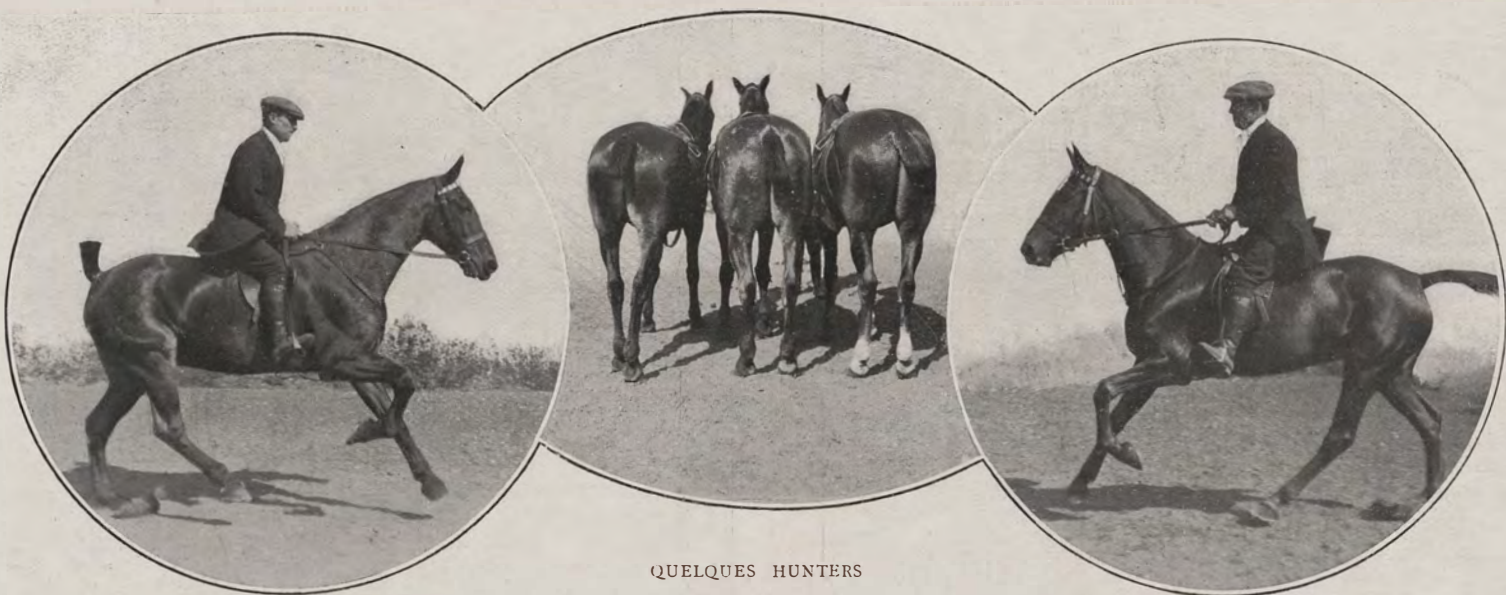
(A suivre.)



MUSCADIN III, P^m AL., PAR PLUM CENTRE ET COUTESS LA FLÈCHE
RETIRÉ A 10.000 FRANCS
PAR LE HARAS DE LA BASCOE



MAKE HASTE II, P^m AL., PAR LORLOT ET MOREICS
ACHETÉ 4.000 FRANCS
PAR M. ED. BEER AU HARAS DE MONTGÉROULT



QUELQUES HUNTERS
RAMENÉS DE DUBLIN
ET APPARTENANT A MM. BRODIN ET DE SANTA VICTORIA

LA FOIRE AUX CHEVAUX D'IRLANDE

Quatre jours au Horse Show de Dublin

(Suite)

AN'EN pas douter, l'irlandais constitue une race ; une race dans laquelle de grandes différences se manifestent entre les diverses variétés qui vont du poney au hunter de poids lourd, mais une race néanmoins parce qu'elle tient du climat, du sol, et aussi du sens unique dans lequel a été faite la sélection, un ensemble de caractères nettement précisés qui relient tous les individus les uns aux autres.

Je le répète, cela apparaît avec évidence à première vue : A la longue, à force de regarder, de détailler ce bataillon de chevaux, à mesure qu'émergent du lot les individualités, on sent s'effacer cette impression première.

Mais il en est de même ailleurs : Pour un profane sur un hippodrome tous les pur sang se ressemblent, d'abord. A mesure que l'éducation de son œil s'accomplit, en quelques séances, en quelques semaines, parfois seulement au bout de longs mois, l'observateur commence à percevoir ce qui différencie ces chevaux les uns des autres, et alors il perd la notion des caractères communs à tous ces chevaux. Mais que dans la rue, subitement, un pur sang apparaisse à ses yeux et il n'hésitera pas un instant avant de voir en lui un cheval de courses.

A Dublin, il en va de même pour le cheval de selle, surtout quand on le voit au galop.

Le galop du cheval irlandais est un galop spécial, artificiel — voilà une proposition qui va faire pousser les hauts cris aux cavaliers pour qui cette allure est la plus naturelle, la seule naturelle allais-je dire

— mais le canter de l'irlandais ressemble aussi peu au galop du cheval primitif que le galop de course à l'allure échevelée du tarpan poursuivi par le loup dans les steppes.

Il n'y a pas d'allure naturelle ou pour être plus exact, aucun cheval domestique ne progresse dans ses services variés pour traîner, pour porter suivant le même mode qu'à l'état de nature. Il pose ses pieds dans le même ordre, mais en adoptant un équilibre particulier, selon les travaux qui lui sont demandés.

Eh bien, le cheval irlandais a pris l'habitude d'un galop à l'usage du cavalier comme s'étaient fixés chez certaines races de selle du moyen-âge l'amble, le pas relevé, le train, comme certains chevaux de selle du Kentucky, du Brésil et de l'Argentine ont adopté le *padding*, l'*andalura* et le galop *criollo*.

En raison même de l'obliquité de son épaule, de la verticalité de son bras, de la direction de ses jarrets, l'irlandais est prédisposé à galoper facilement, légèrement, quand il va demi-train.

Alors son allure est scandée, rythmée, d'un coulant incomparable sans être aussi rasante qu'on veut bien dire, mais souvent très peu étendue.

Les postérieurs placés naturellement dans le centre projettent la masse sans effort, et les antérieurs ne participent pas à l'impulsion

comme chez le cheval de course et le trotteur, ils se contentent de recueillir le poids du corps que leur envoie l'arrière-main. Le temps de suspension est ainsi de longue durée relativement, même au galop le moins vif.



LE GALOP DES IRLANDAIS COMPORTE UN TEMPS DE SUSPENSION
ASSEZ LONG, MÊME LORSQU'IL EST RALENTI



BRUFF, 7 ANS, PAR BRURLE, FILS DE KENDAL P. S., SA MÈRE PAR INVINCIBLE MENTIONNÉ DANS LES POIDS LOURDS

Il en résulte ce canter charmant si agréable à l'œil, si facile, et si *confortable* pour le cavalier.

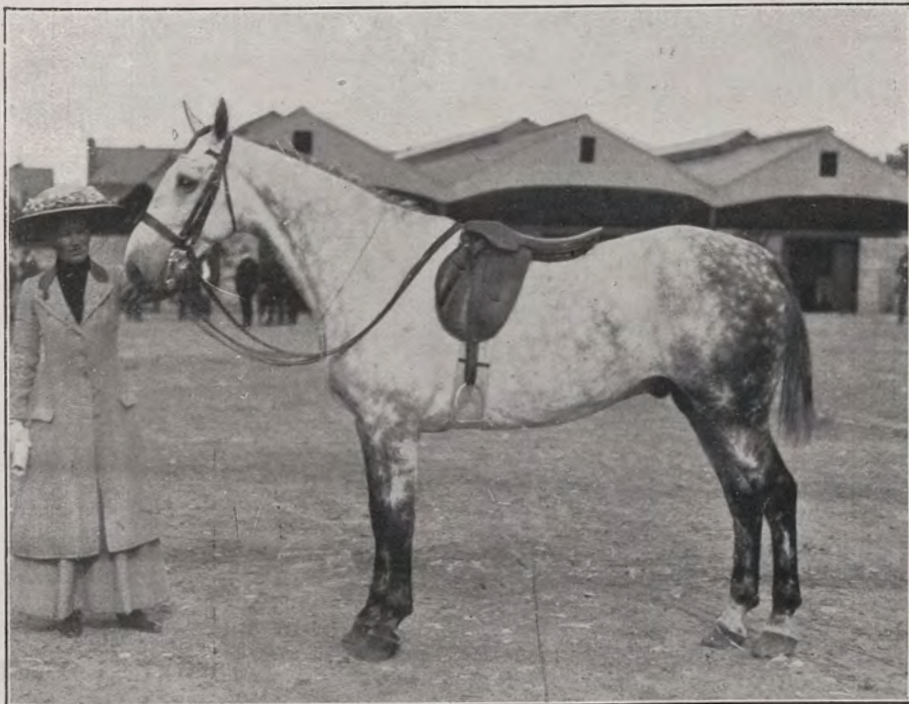
Des siècles d'éducation, le choix apporté consciemment ou non à choisir les reproducteurs doués de cette qualité si appréciable à la selle ont donné aux chevaux irlandais cette allure spéciale.

Il ne faudrait pas croire qu'elle leur vient du pur sang et d'ailleurs les chevaux les plus lourds, les plus communs, n'accusant aucune parenté avec le *thoroughbred* en sont dotés. On voit de vrais chevaux d'omnibus que leur masse, leurs extrémités, la nature de leurs tissus, leur impuissance à se mouvoir vite dénoncent comme n'ayant que du sang froid dans les veines. On voit de ces mastodontes s'en aller au petit galop, légers comme des oiseaux, rasant le gazon..., bien plus que ne font les chevaux de sang de vraie valeur.

Mais si tous les hunters exposés glissaient ainsi sur le sol au petit train, il en allait tout autrement dès qu'on voulait les sortir de cette allure spéciale.

C'est alors qu'éclatait le manque de sang d'un grand nombre d'entre eux.

Les uns rebroussaient comme de mauvais normands, les autres se dépensaient en vain pour ouvrir leur compas, tendant les jambes avec



GREY MAN, 8 ANS, ORIGINE INCONNUE — 1^{er} PRIX DES WEIGHT CARRYING HUNTERS (15 STONES ET AU-DESSUS), A REMPORTÉ EN OUTRE DEUX CHAMPIONNATS

force, galopant toujours de l'épaule, mais restant sur place en comptant leur pas; les moins bons enfin se refusaient énergiquement à allonger, à sortir de leur calme et de leur galop routiné.

Voilà le spectacle que nous offraient le plus grand nombre des concurrents du Ring n° 1.

Il faut dire que c'est l'enceinte réservée aux poids lourds.

Mais nous nous sommes laissé entraîner par notre sujet. Revenons au concours.

Les hunters sont répartis en 15 classes, suivant le poids qu'ils peuvent porter et leur âge.

Les *weight carrying hunters*, 15 stones et au-dessus, c'est-à-dire les chevaux susceptibles de porter 95 kilogs et plus, forment deux classes. Les vieux chevaux, 6 ans et au-dessus, constituent la classe 8, les 5 ans la classe 9.

Dans la classe 10 sont rangés les hongres de 6 ans et au-dessus,

aptes à porter de 14 à 15 stones, c'est-à-dire de 88 à 95 kilogs; dans la classe 11, les hongres de 5 ans pour porter 14 stones (88 kilogs).

Dans la classe 14 concourent les juments de 5 ans et au-dessus, pour 14 stones. Et, dans la classe 18, les jeunes chevaux hongres ou juments susceptibles de faire plus tard des hunters de gros poids: 15 stones et plus.

Tous ces poids lourds sont examinés dans le Ring n° 1.

Dans le Ring n° 2, on peut voir les *medium-weight hunters*.

Classe 12, hongres de 6 ans et au-dessus, aptes à porter de 13 à 14 stones (82 à 88 kilogs).

Classe 13, hongres de 5 ans pour mêmes poids.

Classe 15, juments de 5 ans et au-dessus pour même poids.

Classe 16, 6 ans et au-dessus portant 12 à 13 stones et en partie aux *light-weight hunters*.

Le Ring n° 3 est affecté en partie aux poids moyens (76 à 82 kilogs).

Classe 17, chevaux de 5 ans pour même poids.

Classe 20, hongres de 4 ans pour même poids.

Le Ring n° 5 comporte 3 classes exclusivement de chevaux et de juments de 4 ans, pour 14, 13 et 12 stones.

Comme bien on pense, les jurys fonctionnent simultanément dans les trois enceintes.

Si l'on veut suivre assidûment une catégorie, il faut savoir choisir et sacrifier les autres.

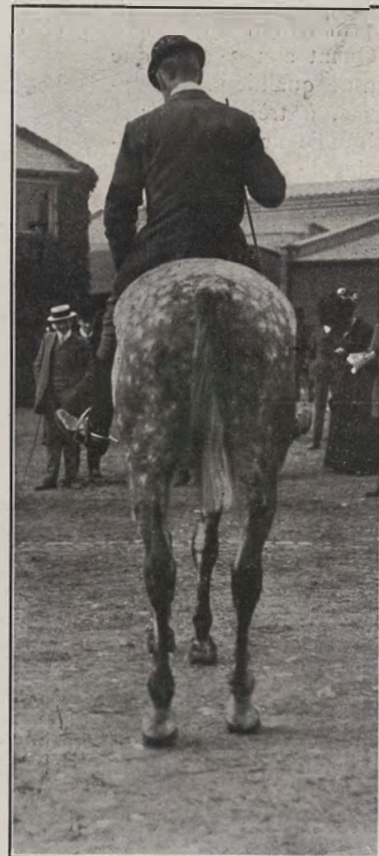
Ce sont naturellement les gros poids qui attirent le visiteur désireux de s'instruire; quant aux acheteurs, ils montrent plus d'empressement autour des autres rings.

Il est certain qu'on trouve plus facilement un bon cheval dans les poids moyens et surtout dans les poids légers, et pour beaucoup moins d'argent.

Mais ce qui fait la spécialité de l'Irlande, ce qui la distingue de tous les autres centres hippiques, c'est qu'elle est arrivée à produire des chevaux énormes, aussi puissants que des chevaux de trait, avec tous les caractères extérieurs du type de selle et ses allures.

C'est sa spécialité et c'est sa fortune.

Dans le genre, elle ne craint pas de rivaux, en Europe, tout au moins.



GREY MAN VU DE DOS

Mais c'est une besogne difficile, un idéal qu'en Irlande même on atteint rarement; les chiffres sont là pour le prouver.

Il y avait 572 hunters inscrits au Horse Show de 1910. Cet effectif représente plusieurs générations. Les chevaux d'âge figurent, en effet, dans le total pour 463, les 4 ans pour 109 unités.

Ce total est à retenir, car seul il donne une idée du nombre d'animaux que l'Irlande met en ligne à Dublin pour une année de sa production.

Quant aux 3 ans, que l'on ne qualifie pas « hunters », à très juste titre, puisqu'ils ne sont pas capables de faire le métier, ils n'entrent pour ainsi dire pas en ligne de compte; il y avait 18 hongres et 8 pouliches de cet âge au catalogue! C'est exactement le contraire que nous constatons ici.

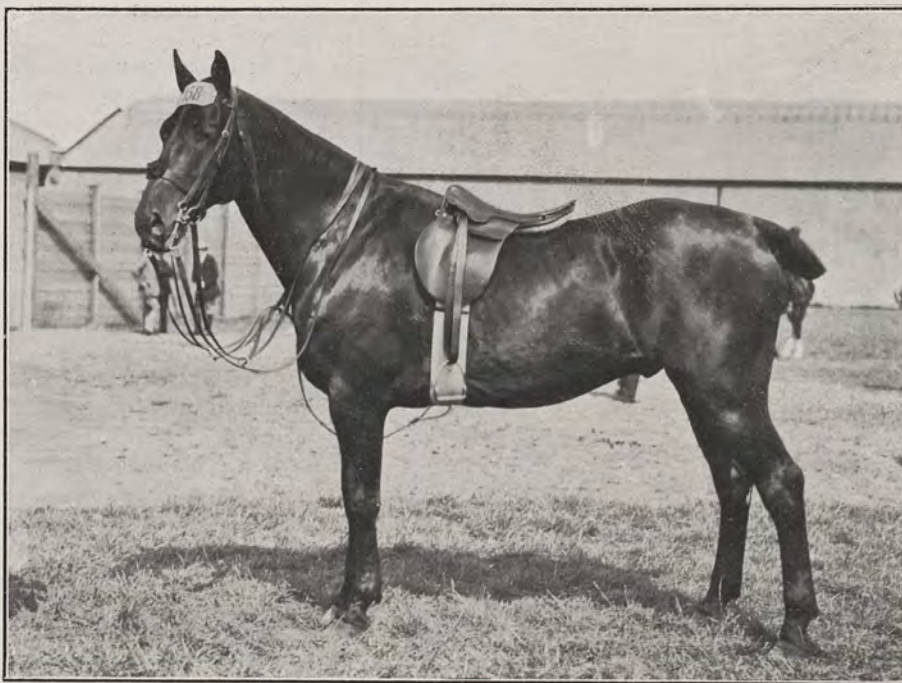
Sur les 572 hunters d'âge, la classe 8 (6 ans et au-dessus pour 95 kilogs et plus) comptait 28 entrées. Presque tous avaient 6 ans, un seul était âgé, un avait 8 ans (le vainqueur), quatre marquaient 7 ans. La classe 9, pour gros poids également, ouverte aux seuls 5 ans, comptait 28 concurrents également.

À Dublin, dans cette foire unique où les acheteurs les plus généreux s'arrachent les chevaux de tête, on ne peut amener que 56 weight carrying hunters. Et plus de la moitié ne vaut rien.

On juge de la difficulté de l'entreprise aux prix atteints par les sujets réussis.

Pour Grey Man, dont nous avons donné le portrait, monté par son propriétaire, M. Ferguson, dans notre dernier numéro, et que nous reproduisons à nouveau cette fois, on a offert, à notre connaissance, 500 livres, soit 12.500 francs. Cette offre a été déclinée sans hésitation. On en demande 25.000 francs.

Le champion des hunters irlandais, en 1910, est un très grand cheval qui doit dépasser 1^m68. Son cavalier est un colosse, il est difficile de se faire une idée de la taille de sa monture sur la photo-



JUMBO, BAI BRUN AGÉ, ORIGINE INCONNUE, PRIMÉ DANS LES HUNTERS POIDS LOURDS

graphie. Il est épais en proportion, solidement membré, bien que, comme la plupart des gros hunters, il ait le genou creux. Ce qui le caractérise surtout, c'est sa descente de poitrine et de cuisses. On lui voudrait un meilleur dessus et plus de pointe. Tel quel, c'est un solide gaillard, équilibré, doué d'excellentes allures. Bien que son origine soit inconnue, il a certainement du sang sous la peau. C'est, paraît-il, un excellent ouvrier qui a fait ses preuves derrière les East Antrim Staghounds, bon sauteur.

Il s'imposait dans sa classe.

Les quatre animaux qui le suivaient étaient encore bons; nous avons particulièrement noté un nommé Kelly, le quatrième

prix, qui galopait avec une facilité impressionnante.

Mais, en revanche, que de mastodontes, chargés de viande, lourds dans leurs encolures, embarrassés de leur masse. Tous bâtis en chevaux de selle, il est vrai, se sellant bien, *cantérait* — si l'on peut



LE PLUS GRAND ET LE PLUS GROS DE TOUS LES CHEVAUX DU CONCOURS, LORD MAYOR, AL., 6 ANS PRIMÉ DANS LES WEIGHT CARRYING HUNTERS



MINOR, BAI, 6 ANS, 6^e PRIX DANS LES 6 ANS POUR 14 A 15 STONES

s'exprimer ainsi — avec aisance, mais pour la plupart incapables de sortir de ce canter.

On aura beau dire, je ne croirai pas avant de l'avoir vu, que ces weight carrying hunters sont issus d'un cheval de pur sang. D'ailleurs le catalogue est muet sur l'origine de 22 d'entre eux, et, quant aux autres, ils sont issus d'étalons *fils de pur sang* : Scotch Hazel *par* Hazelhatch, Bruree *par* Kendal, etc., etc...

Les mêmes observations s'appliquaient à la classe des chevaux de 5 ans, quoique dans l'ensemble les concurrents, avec un modèle moins imposant, eussent peut-être plus de qualité. Mais il n'y avait aucun sujet qu'on pût opposer à Grey Man.

Pas davantage, d'ailleurs, dans la classe suivante, celle des hunters de 6 ans et au-dessus pour 14 à 15 stones. La Société n'y était pas plus nombreuse: on comptait 27 inscriptions.

Aux yeux d'un Français, la plupart des chevaux engagés eussent été capables de porter un poids bien supérieur à celui qui leur était assigné.

Disons, en passant, qu'aucune donnée ne permet de ranger les concurrents dans une classe plutôt que dans une autre; toute latitude est laissée aux propriétaires; aussi ont-ils une tendance explicable à inscrire leurs pensionnaires pour un poids inférieur à leurs moyens.

Il y avait donc encore bon nombre de sujets lymphatiques et communs. Cependant le tiers des inscrits voyait son origine paternelle mentionnée au catalogue, et six étaient issus de mères tracées. Enfin, sept d'entre eux étaient indiqués comme ayant chassé.

C'est, du reste, un animal qui ne se réclamait d'aucun de ces titres variés qui a décroché la palme, Décision, dont nous donnons le portrait, et qui est, comme on peut voir, d'un modèle très différent de Grey Man.

C'est, en quelque sorte, un cob gigantesque. Beaucoup moins couché dans ses lignes que le champion des poids lourds, plus courtaud, il est, en revanche, mieux soudé et semble plus puissant.

Je gage qu'il porte avec plus de facilité, sinon plus d'agrément, son cavalier aux allures vives.

A côté du premier prix, nous faisons figurer une photographie du sixième, Minor, un genre de grand carrossier, remarquable par l'obliquité de son épaule et sa profondeur de poitrine, mais dont l'arrière-main est là pour prouver que, même en Irlande, on n'échappe pas aux jarrets coulés, pour lesquels nos cavaliers professent tant d'horreur.

Je dois ajouter que Minor avait l'action écartelée et le harper qu'entraîne souvent cette conformation, ce qui ne l'a pas empêché de trouver grâce aux yeux du jury. C'est que derrière lui les autres étaient encore moins bons.

En résumé, après un examen attentif de toutes ces catégories de poids lourd, on est amené à conclure que ces « weight carrying hunter », saur rares, et alors très brillantes exceptions, sont médiocres.

Ce qui fait leur mérite, nous y insistons, c'est l'aisance et le liant du galop à un train modéré, ce fameux « confortable » dont on nous

a rebattu les oreilles depuis quelques années en France. Certes, ce n'est point une quantité négligeable; on a vu que d'aucuns la prisaient à un tarif fort élevé. Mais aux yeux du véritable homme de cheval, c'est une qualité secondaire.

En admettant même que l'élevage français soit apte à faire naître les colosses dont s'enorgueillit l'Irlande — ce que nous croyons peu probable — il ne faut pas perdre de vue que cette production comporte un maximum de déchets, et qu'il faut trouver un nombre suffisant d'amateurs ayant besoin de ces poids lourds, disposés à payer ceux qui sont réussis des prix de famine, pour rendre leur fabrication hasardeuse, rémunératrice.

Les vieux veneurs d'Angleterre et d'Irlande sont légion, qui ne se résignent pas à abandonner le hunting lorsqu'ils approchent les 100 kilogrammes.

L'amour du galop à travers champs n'est pas assez entré au cœur de nos compatriotes pour que nous tentions de leur faire les éléphants galopeurs que personne ici ne réclame.

Ils sont cependant curieux à voir, et leur seule contemplation vaut presque le voyage, car elle ouvre les yeux — de façon

indiscutable — sur cette vérité que cheval de selle n'est pas toujours synonyme de bon cheval, même en Irlande.

(A suivre.)

Jean ROMAIN.

ÉCHO

La Société du Cheval National de trait léger vient d'inaugurer son programme d'automne par un concours-épreuve, le 6 septembre dernier, à Vouziers.

C'est maintenant au tour de la Bretagne et le 28 septembre aura lieu à Gourin (Morbihan) un concours où une classe sera réservée aux animaux présentant les caractères plus accusés de l'ancien bidet breton de provenance du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord.

Enfin l'annuel concours-épreuve de Lou-déac qui se disputera le

7 octobre, un jour après celui de Callac, clôturera dignement le programme d'automne de la Société du Cheval National de Trait Léger.



DÉCISION, AL., 6 ANS, ORIGINE INCONNUE, 1^{er} PRIX DES HUNTERS POUR 14 A 15 STONES



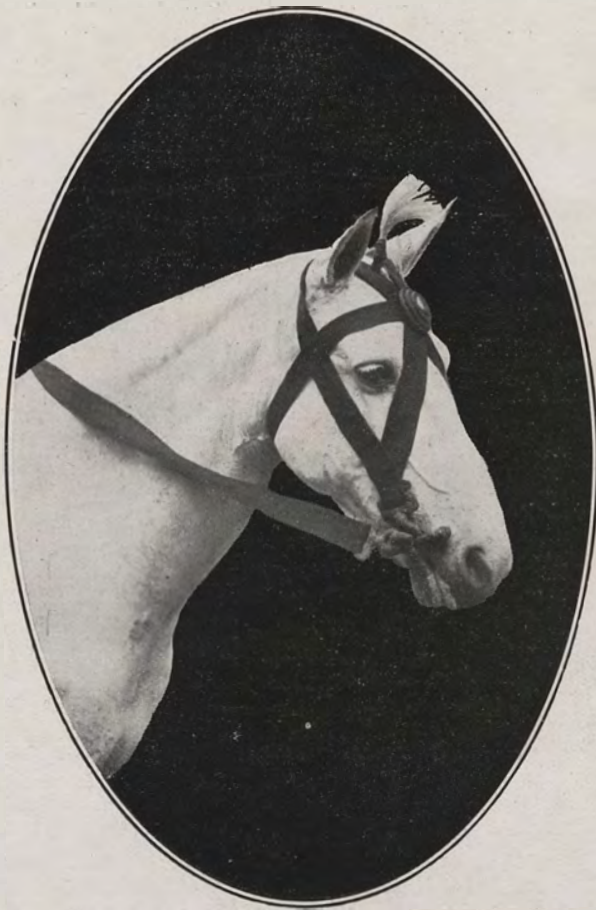
DÉCISION DÉFILANT A LA PARADE

Une découverte
archéologique
hippique

A PROXIMITÉ de la station de Magnette (Allier), des ouvriers, travaillant à une tranchée pour l'exploitation d'une carrière de sable, découvrirent, à une profondeur d'environ 1^m50, un mors antique; des parcelles d'ossements et des boucles trouvées dans la même fouille indiqueraient qu'un cheval y avait été enterré avec son harnachement.

Tout nous fait supposer que ce mors est mérovingien, du IV^e ou V^e siècle : en effet, ce qui caractérise les bridons de cette époque, c'est la façon dont l'embouchure est traversée par les ailes sans y être ajustée; les porte-bridons, avec leurs larges boucles, y sont greffés, les porte-rênes sont articulés à l'embouchure qui est brisée; les canons généralement carrés sont quelquefois, comme ceux de notre bridon, à bordures aplaties et coupantes, rendant ainsi l'action de la main plus sévère; les fonceaux que portent les anses rappellent ceux qui ornaient les ceinturons des soldats de cette époque.

Depuis les temps les plus reculés, d'innombrables changements et inventions sont venus modifier les freins des peuples cavaliers; si nous regardons attentivement la série si nombreuse et si curieuse d'objets hippiques anciens, nous constatons qu'à ce sujet nous n'inventons rien; il est même certains instruments bizarres, dont l'emploi,



CHEVAL BRIDÉ A L'ANTIQUE

pour des profanes, est presque incompréhensible.

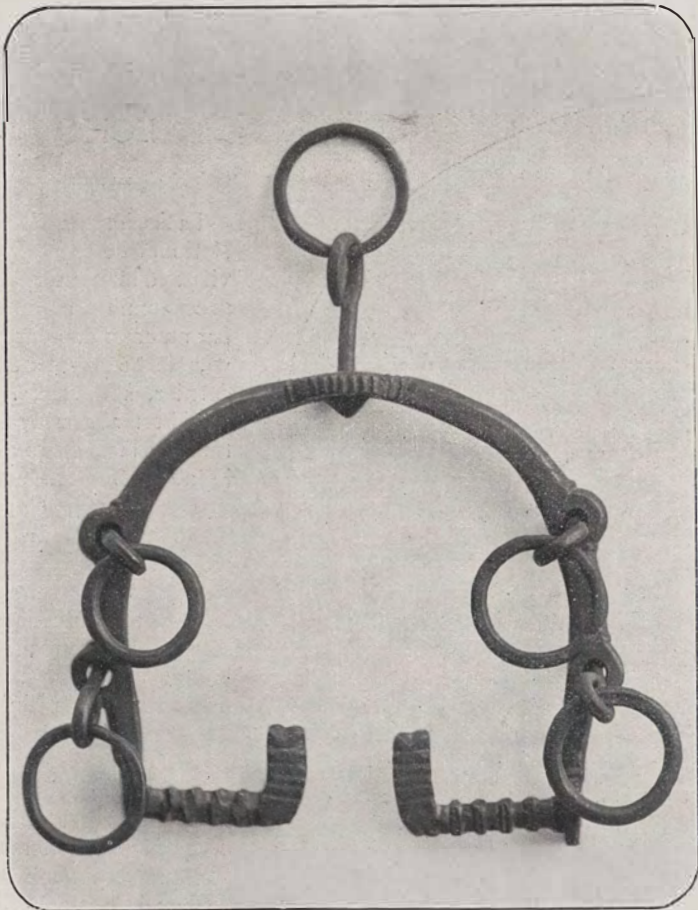
Les circonstances et le temps ont fait disparaître et oublier bien des systèmes qui, revenant en usage, sont maintenant préconisés par de retentissants brevets; leurs défauts ou leurs qualités ne sont pas toujours une raison de réussite ou d'abandon; la mode, cet invincible tyran, en cela comme en toutes choses, sans causes ni raisons, en maître absolu, en confirme ou en repousse l'emploi; notre invention, quoique bonne, peut donc encore rester des siècles dans l'oubli.

Non seulement le mors peut être modifié dans ses formes, mais dans ses effets, par la façon dont il embouche le cheval; regardons, dans le *Sport Illustré*, la photographie de Sa Majesté Edouard VII montant son poney favori: nous remarquons que le cheval de ce grand et si fin sportsman est embouché avec un simple filet, rappelant notre antique bridon; les branches, ou les ailes, sont placées horizontalement par rapport à la bouche de la monture, celles des bridons mérovingiens y étaient toujours posées verticalement.

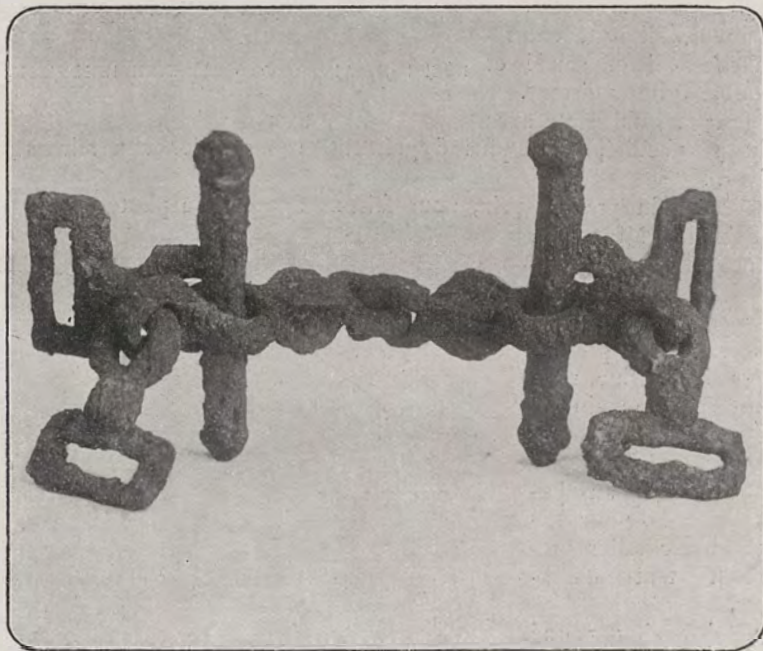
De ces deux méthodes, quelle est donc la meilleure et la plus rationnelle?

Je laisse aux hommes de cheval le soin de juger et de conclure.

A. DE L.



MORS ANTIQUE BIZARRE



MORS MÉROVINGIEN TROUVÉ A MAGNETTE (ALLIER)

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître au Saint-Hubert Club de France, 21, rue de Clichy, *Le dressage du chien d'arrêt* d'après: P. Caillard, Marksman, Hutchinson, Bellecroix, Armstrong, Lancaster, Arkwright, Dommanget, etc., prix: 1 fr. 50.

En s'inspirant des préceptes de tels maîtres, M. Mouraux ne pouvait manquer de présenter au public un manuel digne de toute la confiance des professionnels et des amateurs. Sous une forme claire, simple et précise, l'auteur met sous les yeux du lecteur les bases primordiales d'un dressage raisonné, complet et tendant à la perfection. L'ouvrage de M. Mouraux est donc le manuel pratique mettant réellement le dressage à la portée de tous.

Un Rallye de "La Gourmette"

A PORNIC

IL existe à Mantes une Société équestre intitulée « La Gourmette », dont le Président d'honneur est M. Ollivier, inspecteur des haras, et le Président effectif M. Pilon de Loyne.

La Gourmette possède son terrain d'entraînement particulier, dans lequel sont aménagés des obstacles sévères, bien faits, et conçus dans un très réel esprit sportif.

Aussi les cavaliers de « La Gourmette », entraînés et toujours prêts à galoper à travers pays, saisissent-ils avec joie les occasions de courir cross, drags et rallyes.

La dernière sortie de « La Gourmette » a eu lieu à Pornic, le lendemain des courses. M. Dominique Cossé avait repéré un parcours sur les clôtures

félicité M. Pilon de Loyne et les membres de la Société de la parfaite organisation de cette excellente journée de sport qui s'est terminée par un lunch servi sur le terrain même de l'arrivée.

On espère beaucoup, à Pornic, que les déplacements de « La Gourmette » deviendront périodiques.

Les prix de cette épreuve consistaient en une coupe de vermeil offerte au premier par la Société des Courses de Pornic et en ravissants souvenirs, objets d'art ou d'utilité offerts par « La Gourmette ».

Nous joignons à cet article une photographie des obstacles habituels que rencontrent les sportsmen de la contrée. Nos lecteurs verront qu'ils ne le cèdent en rien à ceux des centres les plus réputés du jumping.

H. L.



L'ARRIVÉE DU RALLYE DE LA "GOURMETTE" SUR L'HIPPODROME DE LA TOCAYE

ÉCHOS

Une grande vente de trotteurs sera organisée sur l'hippodrome de Vincennes, avant et après le prochain meeting d'hiver, et comportera une très intéressante innovation : les chevaux seront vendus après un essai public, fait sur la piste, au moment même de l'enchère.



LE SAUT D'UNE HAIE DANS LE RALLYE DE LA "GOURMETTE" A PORNIC

naturelles du pays : fossés, talus, passages de routes, contre-hauts et contre-bas ; chacun sait la difficulté particulière des talus bretons ; les obstacles, dans ce pays très morcelé, se présentent tous les cent mètres.

Le parcours, très sportif, comptait 32 obstacles à travers le pays.

Dix cavaliers prenaient le départ : MM. Pilon de Loyne, Dominique Cossé, Bertin, capitaine Hector, Goulipeau, Lefèvre de Magdelain, Métois, Lucien et Charles Dufour.

Le drag finissait sur le parcours de steeple de l'hippodrome de la Tocnaye, où le capitaine Hector passait le poteau premier à deux longueurs ; deuxième, M. Lucien Dufour ; troisième, M. Lefèvre de Magdelain ; quatrième, M. Bertin ; cinquième, M. Charles Dufour.

Les nombreux invités de « La Gourmette » ont chaleureusement

C'est le Syndicat des Eleveurs de chevaux de demi-sang en France qui a eu cette heureuse initiative, à laquelle la Société du Demi-Sang a aussitôt donné son adhésion en mettant à la disposition des organisateurs son hippodrome et les 40 stalles actuellement en voie de construction dans le paddock.

*
**

La commission de MM. les Inspecteurs généraux chargés de procéder à l'achat des étalons de demi-sang se réunira à Rochefort, Ecole de Dressage, les 11 et 12 octobre prochains.

Les inscriptions seront reçues au Dépôt de Saintes, jusqu'au 29 septembre et à l'Ecole de Dressage de Rochefort et au Dépôt de La Roche-sur-Yon, jusqu'au 28 septembre.

AUTOMOBILISME

LA COUPE DES VOITURETTES

Après tant de « semaines d'aviation », après tant de meetings divers et d'exploits aériens, nous venons de revivre, par un beau matin de septembre, les émotions d'antan, des temps héroïques du sport mécanique : nous avons assisté à une course d'automobiles, à un circuit.

La Coupe des Voiturettes, fondée et organisée par l'Auto qui, avec quelques rares clubs de province, reste seul à encourager par des actes l'industrie automobile s'est en effet disputée le 18 septembre dernier, sur le Circuit de Boulogne-sur-Mer et remporta un joli succès.

Cette belle épreuve, classique, organisée de main de maître par nos deux excellents confrères Miral

et Faroux, donna lieu à une course superbe pendant les 454 kilomètres du parcours.

Un nombreux public se pressait autour des 37 kilomètres du circuit et se passionna à la lutte engagée entre les voiturettes françaises Peugeot et leurs rivales espagnoles Hispano Suiza.

Cette course, en effet, était internationale et sur les 14 véhicules qui prirent le départ se trouvaient trois voiturettes anglaises et trois espagnoles.

La course est aisée à décrire.

Dès le début, Boillot et Goux, sur leur Peugeot, s'enfuyaient à vive allure, mais Zuccarelli, sur sa voiturette espagnole Hispano-Suiza, ne perdait qu'une trentaine de secondes, et les talonnait de près, forçant les leaders à sortir leurs dernières ressources.

Dans un effort incroyable de puissance, Boillot poussait sa 4-cylindres, et réussissait sur sa voiturette du 107 de moyenne sur un tour.

Au huitième tour, Goux qui à l'encontre de son co-équi-

pier n'avait pas connu la panne, ne comptait d'avance sur Zuccarelli que deux minutes. Mis hors de combat par de multiples crevaisons de pneumatiques, Goux était définitivement lâché et

Zuccarelli finissait le parcours total en 5 heures 2 minutes, réussissant du 91 de moyenne.

Ces chiffres ont leur éloquence et les remarquables performances accomplies par ces moteurs qui ont tout juste 65 millimètres d'alésage sont tout simplement merveilleuses.

Tout comme au dernier Grand Prix de l'A.C.F. remporté de haute lutte en 1908 par des voitures allemandes, la sixième Coupe des Voiturettes, après être longtemps restée l'apanage des constructeurs

français, se termine par la victoire d'une voiture étrangère.

La jeune firme espagnole Hispano-Suiza vient de s'imposer définitivement comme l'égale des meilleures et s'assure, en outre de la première place, le Prix de Régularité, ses trois voiturettes ayant seules terminé le parcours dans les délais.

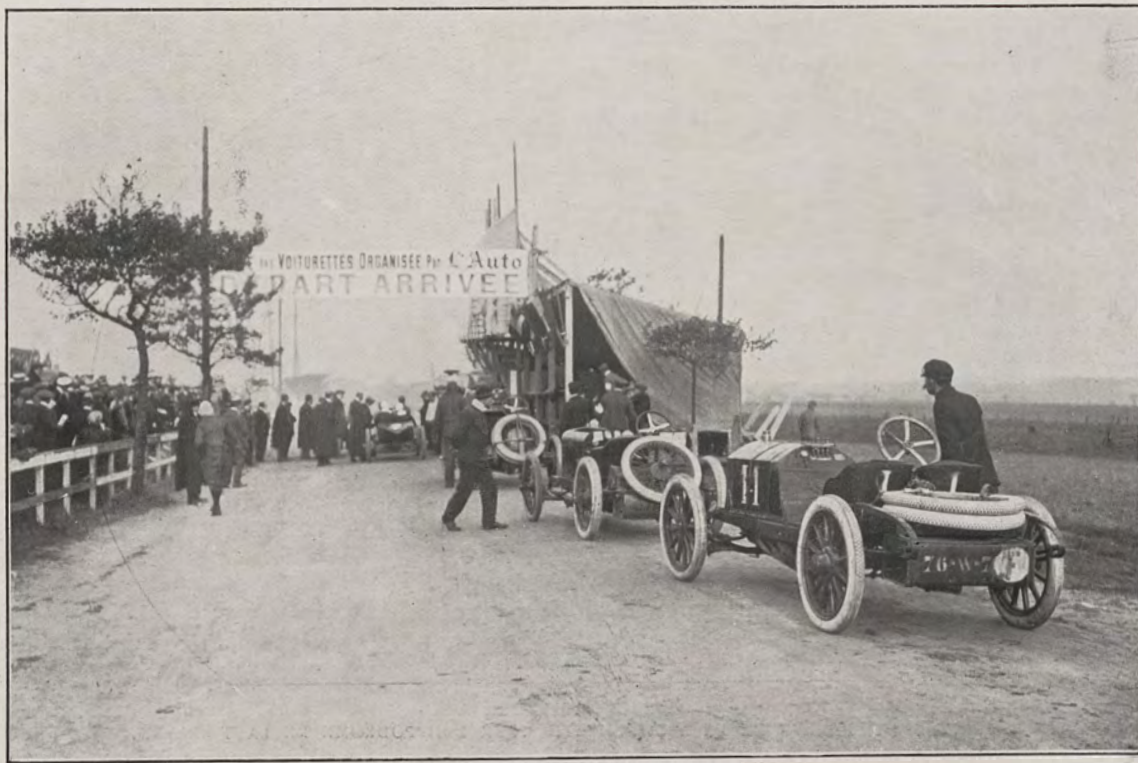
Six des quatorze véhicules partis terminaient l'épreuve.

Lion-Peugeot, vainqueur de cette même épreuve la saison dernière, se classait deuxième et quatrième, tandis que Colomb sur sa monocylindrique Corre prenait la cinquième place.

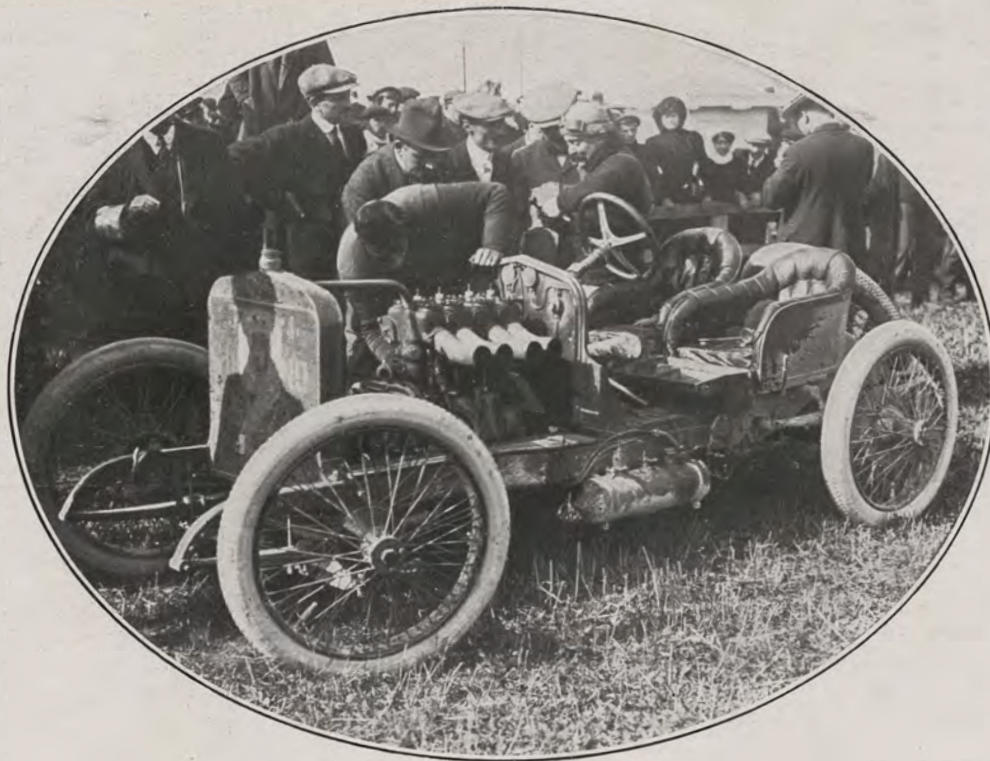
La Coupe des Voiturettes remporta un succès complet, succès qui, certes, aurait été plus grand encore si nous n'avions pas eu à enregistrer la mort du favori, Guippone, vainqueur de la Coupe en 1907, victime d'un terrible accident en

s'entraînant sur le Circuit, avant la course.

Georges DRIGNY.



LE DÉPART DE LA COUPE DES VOITURETTES A BOULOGNE-SUR-MER



LA VOITURETTE ESPAGNOLE HISPANO SUIZA DE ZUCCARELLI APRÈS SA VICTOIRE

YACHTING ET MARINE

LES RÉGATES DE CONSTANTINOPLE

Le yachting, tel qu'il se pratique à Constantinople, ne peut en aucune façon se comparer à celui des nations européennes ou des États-Unis et je ne crois pas qu'il nous soit donné d'y voir jamais des manifestations comme celles de Cowes, de la semaine de Kiel ou de la croisière du New-York Yacht-Club, par exemple.

Ce ne sont pas, cependant, les éléments qui manquent, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la photographie que nous reproduisons ci-dessous. Les Turcs sont, comme l'on sait, excellents marins et s'adonnent volontiers au sport nautique sous toutes ses formes, à la croisière lointaine pour les grands yachts et aux excursions de port à port pour les petits, aussi bien qu'aux luttes hardies de la régates à la voile ou à la rame. Il existe plusieurs Clubs fortement constitués qui se chargent volontiers des organisations nécessaires pour les réunions.

programme important qui comportait de nombreuses courses d'embarcations à la rame, quelques courses à la voile pour les bateaux de la Marine impériale et pour les cutters, des exercices de canots de sauvetage, etc. Ce programme fut exécuté intégralement en ce qui concerne la partie aviron, et il y eut même quelques courses fort intéressantes, entre autres la course des barques à deux paires de rames gagnée par l'embarcation de Faïk Pacha ; la course des barques de la Marine impériale qui fut remportée par l'embarcation du croiseur *Medjidié* et enfin l'épreuve réservée aux caïques à cinq paires de rames dont sortit vainqueur, comme par hasard, l'embarcation de S. M. le Sultan. C'est, du reste, cette course que représente notre photographie.

Les courses à la voile furent, au contraire, absolument manquées puisque l'épreuve des cutters, la plus intéressante de beaucoup, ne



UN COIN DE LA BAIE DE MODA PENDANT LES COURSES DE CAÏQUES A RAMES PORTÉES AU PROGRAMME DES RÉGATES ANNUELLES DE CONSTANTINOPLE

De plus, on peut admirer, sur le Bosphore, une flotte de bateaux de plaisance assez considérable, recrutée un peu partout mais principalement en Angleterre, car en Turquie on est, pour une large part, tributaire des chantiers et principalement des marchés étrangers. Cette flottille est naturellement, et de par son origine même, fort disparate, car elle se compose d'unités empruntées aux différentes jauges mises en vigueur en ces dernières années ; toutefois, ce défaut d'homogénéité n'est pas un obstacle absolu, puisque l'on peut toujours, dans ce cas, recourir aux handicaps. Mais ce qui, je crois, empêchera longtemps encore le sport proprement dit de se développer et de prospérer, c'est son manque de cohésion et d'unité.

Nous en avons une preuve dans ce qui s'est produit le 28 août dans la baie de Moda où avaient été organisées, sous le haut patronage de S. M. I. le Sultan, des régates complétées par une fête de nuit, au profit de la Commission de la Souscription Nationale pour la flotte ottomane.

Le Comité chargé de l'organisation de ces fêtes, placé sous la présidence de S. E. Salih pacha, ministre de la Marine, avait élaboré un

put avoir lieu faute de partants. Les propriétaires de ces yachts, ainsi que les Clubs, n'ayant pas été officiellement invités à prendre part à ces régates, les abstentions furent générales, au grand détriment de l'intérêt de la journée car, à notre avis, les courses à la voile, avec leurs manœuvres compliquées, présentent plus d'attrait que les efforts des rameurs se courbant sur leurs avirons, même quand cette opération s'effectue avec un ensemble parfait.

Quoi qu'il en soit, et en dépit de cette défection, le public, suivant le cliché consacré, s'était rendu nombreux à cette fête dont le succès financier dépassa toutes les espérances. S. M. Impériale avait tenu à venir elle-même suivre les épreuves à bord de son yacht *Ertbogroul*. La baie de Moda présentait une grande animation grâce aux yachts pavés formant la haie le long du parcours des embarcations à rames, grâce aussi aux mouches, canots automobiles, etc., qui la sillonnaient de toutes parts.

Enfin, comme pour toute fête qui se respecte, la nuit, il y eut illuminations, courses d'amateurs avec projecteurs de torpilleurs, sérénades et feux d'artifices.

P. RAOULT.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Le mouvement de hausse qui s'était dessiné depuis le commencement du mois de septembre s'est brusquement arrêté. Des réalisations se sont produites, d'où tassement de cours sur quelques valeurs ; et les dispositions se sont faites moins bonnes sous l'influence des nouvelles politiques et financières qui nous sont venues d'Orient. Coup sur coup l'échec des négociations de l'Emprunt Hongrois, puis de l'Emprunt Turc, les polémiques autour de l'alliance turco-bulgare sont venues sinon troubler la Bourse, du moins calmer quelque peu l'ardeur de la spéculation. Enfin les tristes statistiques des récoltes ont précisé une situation peu brillante qui ne sera pas sans avoir une fâcheuse répercussion sur notre marché monétaire.

Bref, on constate un temps d'arrêt après la récente reprise.

Il vient d'être procédé à la création de 4.000 obligations 5 % de 500 francs, de l'*Energie Industrielle*. Ces obligations ne formeront qu'une seule série avec les 6.000 obligations anciennes déjà cotées au Marché en Banque à Paris et au Parquet de la Bourse de Lyon.

Les nouvelles obligations ont été créées en vue d'importantes participations prises par cette Société dans diverses entreprises d'éclairage électrique et de force motrice, notamment la Société d'Eclairage Electrique de la Ville d'Alais, la Régionale Electrique, la Société en formation qui a pour objet l'éclairage électrique de la Ville de Saint-Nazaire et de la région de la Basse-Loire, etc...

Leur jouissance partira du 1^{er} octobre 1910. L'amortissement se fera en 40 années par tirage au sort. Le premier remboursement aura lieu le 1^{er} avril 1912.

Il convient de remarquer que l'*Energie Industrielle* va parvenir à la période la plus intéressante de son développement en raison de l'extension que prennent ses réseaux.

Les résultats de l'exercice 1909 accusent un bénéfice de francs : 233.000 contre 198.000 francs en 1908. Et, d'après les résultats du premier semestre 1910, on s'attend pour l'exercice en cours à un bénéfice supérieur à 500.000 francs.

Les obligations sont d'ailleurs garanties par l'importance du capital-actions, dont les titres ont reçu, depuis le début de la Société, un dividende annuel de 5 %, susceptible d'une prochaine augmentation.

L'action *Energie Industrielle* est demandée à 111 francs.

Les obligations cotent 483 francs.

Notre 3 % est ferme après avoir détaché son coupon trimestriel et clôture à 97.25.

Au Parquet, les Etablissements de Crédit consolident leur avance. La Banque de Paris à 1.845, le Comptoir à 843, le Lyonnais à 1.475, la Générale à 737, le Crédit Mobilier à 719 et l'Union Parisienne à 1.067.

Nos Chemins de Fer sont stationnaires : l'Est à 909, le Lyon à 1.290, le Midi à 1.138, le Nord à 1.670, l'Orléans à 1.362, l'Ouest à 950.

Les Chemins étrangers sont fermes : les Andalous à 263 ; le Nord de l'Espagne à 388 ; Saragosse à 415.

Les valeurs de traction sont bien tenues : le Métro cote 588 ; le Nord-Sud, 351 ; les Omnibus, 350 ; les Voitures à Paris, 264.

Les Valeurs d'Electricité font preuve de fermeté, surtout la Thomson qui cote 804 ; la Société d'Electricité de Paris, 515 ; les Câbles Télégraphiques, 150 ; le Secteur Edison, 1.120.

Le Suez à 5.465 est très ferme.

Les Fonds d'Etat Etrangers sont hésitants ; influencés par la politique des Balkans.

Le Consolidé Anglais cote 80.60 ; le Brésil 4 % 1910, 447 ; l'Extérieure, 96.10 ; le Japon 1910, 96 ; le Rou-

main 4 % 1910, 92 ; le Russe 4 % Consolidé 1901, 96 ; le 3 % 1891, 80.15 ; le 5 % 1906, 106.45 et le 4 1/2 % 1909, 101.50 ; le Serbe 4 % 1895 atteint le cours de 86.60 ; le Turc Unifié cote 92.60.

Le Rio Tinto en léger recul à 1.689 ; El Boleo à 705 ; la Tharsis à 139 ; le Cape Copper à 165.

Les mines d'or n'ont pas encore retrouvé la fermeté que les rendements satisfaisants faisaient espérer : la Rand Mines cote 222 ; la Robinson Gold, 253 ; la Goldfields, 160.

Parmi les valeurs territoriales, nous trouvons la Chartered à 45 fr. ; Zambèze, 24 ; East Rand, 136 ; Mozambique, 34.

Les mines diamantifères sont discutées : De Beers, 443 ; Jagerfontein, 218.

Le Platine bien soutenu s'avance à 565.

Les valeurs de caoutchouc sont faibles ; nous trouvons la Financière à 340 ; l'Eastern à 63 ; le Malacca, à 200.

La Shansi cote 52 francs, bien influencée par la perspective d'une prochaine augmentation de production.

Les valeurs pétrolières sont peu traitées : Spies Pétroleum, 37 ; Maikop Spies, 20.

A Lille, nos grands charbonnages sont très fermes : Anzin cote 8.900 ; Courrières, 3.557 ; Lens, 1.188 ; Ostricourt, 3.200 ; Bruay, 1.255.

A Bruxelles, la tendance est ferme également : Fontaine-l'Evêque cote 3.500 ; Noël-Sart, 4.150 ; Sacré-Madame, 5.350 ; Trieu-Kaisin, 1.301 ; Monceau-Fontaine, 8.985 ; Houillères-Unies, 618.

Le Froid Industriel s'inscrit à 112, dernier cours coté.

Pour tous ordres et renseignements, écrire à la « Banque Lilloise », 2, rue du 4-Septembre.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

CHANTILLY Belles Propriétés et Maisons à vendre par adjudication, le mercredi 28 septembre, à 10 heures, en l'étude de M^e **Baizeaux**, notaire. S'adresser audit M^e **Baizeaux**, à M^e TINTANT et DELVAUX, notaires à Pontoise et à M. COUTOT, généalogiste à Paris. N.

St-ÉMILION DOMAINE DU CHATEAU RIPEAU (crû classé), à 6 k. de Libourne. Cont. 22 hect. env. d'18 n. en vignes. A vendre à l'amiable. Pr. à débattre. S'ad. p^r vis. s. lieux et rens. M^e Legay, n^o Paris, 93, r. St-Lazare N.

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de **UN FRANC** pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Pour cause départ en Amérique, à vendre plusieurs **chevaux** concours hippiques obstacles. J. M. Brodin, 55 bis, rue de Ponthieu, Paris (tél. 530-73). 558

1^o **Jument irlandaise** alezane, beau modèle, très étouée, très forte sauteuse, 1^{er} 62, 8 ans. Visible, 22, rue Pierre-Charron, Paris, l'après-midi. — 2^o **Irlandais alezan**, gros poids, très beau modèle, 1^{er} 62, 8 ans, net, visible près Douai. — 3^o **Pur sang**,

4 ans, 1^{er} 59, membré, très sage, attelé, monté en dame. — 4^o **Jument** présumée américaine, fortement membrée 1^{er} 60, très belles actions, très sage montée. Visible près Douai. — Adresse Journal. 563

A vendre excellente jument baie, 1^{er} 60, 8 ans, irréprochable attelée ou montée gros poids, peur de rien, sérieuse et recommandable tous points de vue, toute confiance, garanties et papiers, 1.600 fr. — De Rasilly, Baubigné, Château-Gontier. 565

Splend. trott., 8 a., 1^{er} 64, extrêm^t puissant, t. net, traîne coupe, porte poids. Ch. amat. 1^{er} ordre, 1^{er} 45 sur route, 1^{er} actions p^r Paris, sûr, sage partout, serv. dame, 1.800 fr. — Beau **norf.** breton, 1^{er} 60, 5 a., t. brill^t, sage att., monte, porte poids, n^t vite, t. disting. 1.400 f. M. Loran, Tilleuls, Donny (Loiret). 567

Irlandaise Bartlett, baie, 7 ans, 1^{er} 62, parfaite sous tous rapports, montée en dame et attelée, beau modèle, saine, nette, infatigable, peur de rien, toutes garanties. — (C^{te} Alain de Goulaine, sous-écuyer à l'Ecole de Cavalerie, Saumur (Maine-et-Loire). 569

Pur sang alez., fille de Miroir de Portugal, 1^{er} 67, 7 ans, très sage, bien mise, très résistante. Porte tous les jours 80 kilos Nette sauf léger coup de sifflet ne nuisant en rien au service. S'attelle. 900 fr. — Henry Daix, r. Jean-de-Gouy, Douai. 570

Mansourine, 1^{er} 58, jument de chasse, 5 ans, alezan, très douce, belle allure, 650 fr., beaucoup de sang. — Martineau, Longueville, par Marmande (Lot-et-Garonne). 571

Chiens, chiennes pointers, 15 mois. 1 an, blancs et foie tous bien déclarés, prêts à chasser, illustre pedigree. 125 fr. et 10 fr. pièce. — Chaumont, La Molière, par Billom (Puy-de-Dôme). 573

Cause départ, **ravissants chien et chienne** caniche noirs, petite taille, race

pure. Prix très modéré. Pressé. — Commandant Duclot, cuirassiers, Tours. 574

AUTOMOBILES

On croyait que le type " ne varietur " de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva** !

Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché.



Songez donc : — Souplesse approchant celle de la vapeur ; Consommation réduite de 30 0/0 ; Rendement augmenté de 25 0/0 ; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous

les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

Voir suite des Petites Annonces ci-contre

ÉCHOS

AVIS A NOS ACTIONNAIRES

Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de St-Raphael Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français ; sa véritable appellation serait *St-Raphael Quinquina-Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de " Raphaël-Export ".

« Comment les Eleveurs et les Veneurs supportent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux indisponibles ?... Les Chevaux et les Chiens boiteux n'existent plus pour ceux qui utilisent le TOPIC « DÉCLIC-MONTET » ; c'est un service à leur rendre que de le leur faire connaître. »

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneçon, Paris P. Monod, directeur.

CAMPEADOR
PARFUM ULTRA-PERSISTANT
ED. PINAUD, PARIS